

**VEBRON - Commune**

**Séance du 22 janvier 2024**

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 15/01/2024 <i>vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 10</b>	<b>Représentés:</b> Ludovic INSALACO représenté par Alain ARGILIER
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b> Grégory MAURIN
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Christine DOUTRES

**Objet: Vérification et rénovation des prises installées sur les éclairages publics. - DE\_002\_2024**

Monsieur le Maire explique que les éclairages publics sont dotés de prises afin que la commune puisse placer des illuminations à la période de Noël.

Ces prises sont très anciennes et certaines sont cassées ou inutilisables.

Des travaux sont nécessaires afin de mettre en sécurité ce matériel.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de faire intervenir le SDEE afin :

- d'établir un diagnostic sur l'ensemble des prises
- d'établir un devis de réparation/changement de ces prises

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE** de demander au SDEE un diagnostic sur les prises de l'éclairage public

**RISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Préfecture

Date de réception de l'AR: 30/01/2024  
048-214801938-DE\_002\_2024-DE

Alain ARGILIER  
Maire de VEBRON



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 30/01/2024  
et publié ou notifié